

COMMUNE D'OUFFET

Conseil communal

Conformément aux articles L1122-11 et L1122-12 du CDLD, nous avons l'honneur de vous inviter à la **réunion du Conseil communal** qui se déroulera le **09 février 2021 à 18H00'**.

Vu les conditions sanitaires, le Conseil sera organisé en visio-conférence. Un lien pour visionner la séance en direct sera publié sur le site de la Commune.

Le 1/4 d'heure des Ouffetois reprendra lors du prochain Conseil communal en présentiel.

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après.

ORDRE DU JOUR.

Première convocation.

SEANCE PUBLIQUE :

- 1) Zone de secours HEMECO – Approbation du Plan Annuel de Prévention Incendie 2021 (PAPI 2021).
- 2) Finances communales – Vérification de l'encaisse du Receveur du 30/09/2020 : information.
- 3) Règlement-taxe carrières - Adaptation de la taxe sur les entreprises d'exploitation de carrières ex. 2021 et demande de compensation auprès de la Région wallonne : décision à prendre.
- 4) Parc artisanal – Vente d'une parcelle à Monsieur François BRASSEL – Décision de principe – Délégation au Comité d'Acquisition pour finaliser la procédure : décision à prendre.
- 5) Plan d'équipement des Espaces Publics Numériques labellisés de Wallonie – Adhésion à l'accord-cadre allouant une subvention de 15.000 € pour notre commune - Décision à prendre.
- 6) Police : divers arrêtés pris depuis le 22 décembre 2020 – Ratification : décision à prendre
- 7) Acquisition d'un bras débroussailleur - Approbation des conditions et du mode de passation du marché public de fourniture

SEANCE A HUIS CLOS :

- 8) Demande(s) de concession de terrain de sépulture : décision(s) à prendre.

Ouffet, le 01 février 2021.

Par le Collège,

Le Directeur général,
(S) Henri LABORY

Le Bourgmestre,
(S) Caroline MAILLEUX